



SPORT NATURE
NATURE & ANIMAUX

MANIFESTATIONS
VILLAGE NATURE ATYPIQUE

SÉMINAIRES
DÉTENTE & RELAXATION

www.domaine-de-dienné.fr

86410 DIENNÉ
Tél. 05 49 45 87 63
Fax 05 49 54 17 96
info@domaine-de-dienné.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

RESERVATION :

Modalités de réservation

Toute réservation doit être confirmée par le paiement d'un acompte qui s'élève à 30% du montant total du séjour.

Le solde du séjour doit impérativement être réglé au plus tard 30 jours avant le début de la location.

Toute réservation faite à moins de 30 jours de la date d'arrivée doit être payée en intégralité lors de la réservation.

Le versement d'un acompte ou du montant total du séjour vaut acceptation des conditions générales de vente du Domaine de Dienné.

Dans le cadre d'une réservation avec un chèque cadeau, un coffret cadeau ou un bon cadeau, le numéro de celui-ci vous sera demandé afin de la confirmer.

*Toutes les réservations pour les week-ends en 2011 doivent être d'un minimum de deux nuits soit du :
Vendredi au Dimanche ou du Samedi au Lundi. Possibilité de nuitée seule du Lundi au Jeudi inclus.*

Assurance annulation

L'assurance annulation n'est pas obligatoire mais vous est fortement recommandée.

Son tarif est calculé en fonction du montant total de votre séjour.

Pour un séjour compris entre 0 et 250 € : 7 € - de 251 à 500 € : 9 € - de 501 à 1200 € : 14 € - de 120 à 2000 € : 24 € - de 2001 à 3000 € : 48 €.

L'intégralité des garanties est consultable sur demande et sur notre site Internet : www.domaine-de-dienné.fr

Vous devez déclarer votre annulation dès la survenance de l'évènement empêchant votre départ et en avisant dans les 5 jours ouvrables :

Gras Savoye – 2 à 8 Rue Ancelle – BP 129 – 92202 NEUILLY SUR SEINE CEDEX – Tél. : 01 41 43 50 00 – Fax. : 01 41 43 55 55

Conditions d'annulation de la réservation

- Plus de 30 jours avant le début du séjour : 15 € de frais de dossier
- Entre 30 et 15 jours avant le début du séjour : 25 % du prix de la location
- Entre 14 et 8 jours avant le début du séjour : 50 % du prix de la location
- Entre 7 et 2 jours avant le début du séjour : 75 % du prix de la location
- 1 jour avant ou non présentation sur place : 100 % du prix de la location

Les conditions d'annulation s'appliquent de la même manière pour les réservations avec un chèque cadeau, un coffret cadeau ou un bon cadeau. La non présentation (no show) sur place ou l'annulation du séjour signifie la perte définitive et son envoi par vos soins au Domaine de Dienné. Sans réception sous huitaine du chèque cadeau, nous nous réservons le droit de débiter à distance votre carte bancaire pour l'ensemble de ces annulations.

Conditions de modification de dates de séjour

- Plus de 7 jours avant le début du séjour : 15 € de frais de modification
- Entre 7 et 2 jours avant le début du séjour : 50 € de frais de modification
- 1 jour avant ou jour même = annulation du séjour, soit 100 % du prix de la location

Modification d'hébergement

À notre discrétion, nous nous réservons le droit, si nécessaire, de changer votre hébergement. Dans cette éventualité, nous vous offrirons un hébergement du prix égal ou supérieur à votre réservation initiale. Si cela n'est pas possible et que nous vous proposons un hébergement d'un prix inférieur à celui de votre réservation initial, vous pouvez :

- Accepter le changement avec un remboursement de la différence de prix,
- Annuler votre réservation et recevoir un remboursement des sommes payées ou
- Changer la date de votre séjour sans frais de changement de dates.

Nos hébergements sont implantés dans la nature au milieu de la faune et de la flore. Par conséquent, il est possible que des insectes (fourmis, araignées, etc.), des rongeurs (écureuils, loirs, etc.), des grenouilles, oiseaux ou autres animaux pénètrent dans votre hébergement ou émettent des bruits, ou cris de jour comme de nuit.

Les désagréments causés par cette faune ne donne droit à aucun délogement gratuit. Sous réserve de disponibilités : le délogement sera possible et facturé 100 euros.

PRIX :

Les tarifs de location sont applicables pour la saison en cours. Le prix contractuel est celui fixé lors de la réservation. Nos prix s'entendent toutes taxes comprises et incluent la location du logement et de son équipement, les charges (eau, électricité, chauffage), le linge de literie, le linge de toilette (uniquement pour les Roulottes, le Carré d'étoiles, les Cabanes dans les arbres et les Maisons dans les arbres) et l'accès aux activités de loisirs gratuites (piscines, aires de jeux pour enfants).

Nos prix ne comprennent pas le ménage final (le logement doit être rendu en parfait état de propreté), les consommations personnelles, l'accès aux activités de loisirs payantes, la caution et les taxes de séjour.

Modes de paiement

Pour régler le solde de votre séjour, vous avez 3 possibilités :

- par carte bancaire et paiement sécurisé en ligne
- par chèque à l'ordre du DOMAINE DE DIENNE
- par virement bancaire à la Banque Société Générale - Code Banque : 30003 – Agence : 01630 - Numéro de compte : 00025710686 clé 54 – Iban : FR76 3000 3016 3000 0257 1068 654

La caution

Une caution de 200 € par hébergement sauf Cottages, Gîte et Maisons de Farfadets : 300€, vous sera demandée (par carte bancaire ou par chèque) lors de votre réservation et vous sera retournée ou détruite dans les 15 jours suivant votre départ après déduction des éventuels dégâts occasionnés.

Arrivée / départ

Vous pouvez prendre possession de votre hébergement à partir de 16 heures à jusqu'à 19 heures. Le Domaine et ses activités vous sont accessibles avant et après ces horaires.

A votre départ, les clés seront à rendre à l'accueil avant 11 heures.

Le chèque cadeau, bon cadeau ou coffret cadeau en cours de validité à la date du séjour vous sera demandé à l'arrivée.

Sans présentation de celui-ci, nous débitez sur place la carte bancaire ou vous demanderons un chèque aux tarifs en vigueur.

Départ anticipé

Toute interruption de séjour ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

INVENTAIRE :

Nous faisons l'inventaire du logement avant votre arrivée et après votre départ. Nous vous demandons de nous signaler tout manquement ou détérioration à votre arrivée et tout problème que vous pourriez rencontrer.

En cas de dommage, nous vous informerons des dégâts occasionnés durant votre séjour. Nous vous demanderons de nous régler le montant de ces derniers. Après règlement, nous vous restituons la caution. A défaut de paiement des dégâts occasionnés, la caution pourra être conservée.

Nettoyage de votre logement

Nous apportons une attention particulière à la propreté de nos hébergements. Si toutefois vous constatiez des oublis, vous êtes priés de nous le signaler immédiatement afin que nous puissions faire intervenir notre gouvernante. Les réclamations sur le nettoyage non signalées le jour de votre arrivée, ne pourront pas être prises en considération.

A votre départ, vous êtes priés d'effectuer le nettoyage de votre logement. Si vous ne souhaitez pas l'effectuer, vous pouvez demander la prestation (hors cuisine) à la réception moyennant le règlement d'un supplément.

Objets trouvés

A la fin de votre séjour, vous êtes invités à vérifier que vous n'avez laissé aucun effet personnel dans l'hébergement ou dans les parties communes. Tout objet personnel, à l'exclusion des denrées périssables, devra être réclamé dans le mois suivant votre départ. Les objets trouvés sont expédiés après réception du montant des frais de poste relatifs à leur envoi.

DEROULEMENT DE VOTRE SEJOUR :

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des hébergements, en cas de non respect la somme de 100€ sera déduite de votre caution.

Animaux domestiques

Les animaux domestiques sont admis moyennant le paiement d'un forfait de 7 € pour le séjour. Ils doivent être déclarés sur la fiche de séjour ci-jointe. Le résident doit veiller à ce que son animal ne nuise pas à la tranquillité et à la sécurité des autres résidents, il doit le tenir en laisse dans l'enceinte de la résidence et il est tenu au respect des règles d'hygiène en vigueur. Ils doivent être à jour de leurs vaccins et l'identification est obligatoire (puce électronique ou tatouage visible)

Véhicules

Des parkings sont prévus à proximité des hébergements pour stationner les véhicules. En aucun cas vous n'avez le droit de monter avec votre véhicule sur les pelouses. Si nous constatons le non respect de ces règles, nous pourrions faire enlever votre véhicule à vos frais.

Environnement

Soucieux de la préservation de notre environnement, nous demandons à nos résidents de respecter les consignes de tri sélectif.

DIVERS :

En cas de force majeure (catastrophe naturelle,...) contraignant la société à ne pouvoir assurer ses engagements, celle-ci s'engage à vous restituer l'intégralité du montant de votre séjour sans que vous puissiez prétendre à aucun autre dédommagement ou poursuite.